Confort Carrelage

Sous-couche composée de Liège et de Caoutchouc

- Densité : 400 kg/m3
- Conductibilité Thermique : 0,0745Kcal/m2°C
- Bonne stabilité dimensionnelle
- Faible épaisseur (facteur important dans le cadre de la rénovation)
- Produit naturel, imputréscible
- Inaltérable dans le temps : cette sous-couche **conserve à vie ses qualités et ses caractéristiques**
- Mise en oeuvre simple & rapide. Pose en simple encollage avec la colle acrylique,A300.
- Outillage minimum : cutter ou ciseaux, spatule crantée n°2, rouleau maroufleur ou à défaut plaque de bois et maillet.
- Classement Feu M3
- Compatible avec un chauffage par le sol, en système basse température
- Sous-couche idéale pour toute le parc immobilier construit avant 1996 :
  ΔL = 11 dB(A) sur chape d'épaisseur 14cm.
  Testée par le CEBTP Résultats d'Essais 2312.6.581

Notice de pose sous-couche Liège & Caoutchouc Confort Carrelage

Préparation du support :

Le support doit être absorbant, plan, propre, dur, sec.
Le taux d'humidité ne doit pas dépasser 2,5%.

Base ciment : vérifier le bon état du support. Ragréer si nécessaire.

Base bois : le support doit être solide et sans joint ; si nécessaire, ragréer ou poser des panneaux de particules.

Rénovation : tous les revêtements anciens doivent être enlevés : moquettes, dalles vinyles, linoléum, ..., résidus éventuels de colle. Ragréer si nécessaire.

Application : Pose collée de la sous-couche Liège & caoutchouc

Stocker pendant 48 heures la sous-couche avec la colle, dans le local où sera réalisée la pose.
Poser les dalles de la sous-couche en diagonale pour éviter la superposition des joints du futur revêtement avec ceux de la sous-couche. Les poser en bord à bord afin d'éviter les ponts phoniques.

Attention : Afin de créer une parfaite isolation, il est conseillé de faire remonter les lés sur 5cm au bas des murs ou, de coller au bas des murs (et sur les tuyaux, canalisations, ...) une bande périphérique de 5 cm environ, qui aura été préalablement découpée dans la sous-couche Liège & Caoutchouc.
Lors de la finition, cette barrière d'isolation sera arasée à la hauteur du revêtement final et masquée par la pose d'une plinthe.

Pour le collage de la sous-couche sur le support, utiliser la colle acrylique A300.
Bien suivre les consignes d'utilisation de la colle.

Ne jamais fixer mécaniquement la sous-couche (clou, agraphe, ...) pour ne pas nuire à ses qualités.

Réaliser la pose par petites surfaces ; maroufler fortement pour favoriser la prise de la colle et assurer la bonne adhérence de la sous-couche sur le support.

Pose du carrelage

La pose du carrelage peut s'effectuer 24 à 48 heures après la pose de la sous-couche.
Pour la mise en oeuvre du carrelage, utiliser un mortier colle de qualité souple (en respectant bien son mode d'emploi).
Pour les joints, il est obligatoire d'utiliser un mortier 'joint' de qualité souple, ceci afin de prévenir tout risque de craquellement des joints du carrelage dans le temps.

<u>En cas de doute, faites vous conseiller par votre revendeur</u>